

FAQ - Foire aux Questions

Clé retrouvée

Vous trouvez ci-dessous les grandes étapes pour gérer le cas où une clé est retrouvée.

- Contacter le support d'assistance en indiquant le numéro de série de la clé
- À l'aide de OKEY, le centre support peut effectuer une recherche pour voir à qui appartient la clé
- Trois cas de figure peuvent se présenter
 - **La clé n'appartient à personne** : En fonction du lot d'appartenance de la clé, le support avisera la solution la plus appropriée (faire remettre la clé au gestionnaire du lot concerné ou la fournir à l'équipe système pour la recycler ou la mettre au rebut)
 - **La clé est expirée** : Il convient de la mettre au rebut
 - **La clé appartient à une personne** : Le centre support identifiera, le circuit le plus approprié afin de remettre la clé à la personne concernée.
 - Si la personne n'a plus d'utilité de sa clé. Il est nécessaire que la personne vienne remettre la clé au gestionnaire du lot associé

Clé déclarée perdue, mais retrouvée

Pour le cas de figure où une clé a déjà été déclarée comme perdue, mais que cette dernière est finalement retrouvée.

Il suffit pour cela (en fonction des habilitations sur la gestion des lots) de

- Retirer la clé de son lot
- La remettre dans son lot d'origine
- Passer la clé à l'état livrée
- La clé est de nouveau disponible pour une nouvelle attribution

Quels sont les différents lots dans OKEY

- Plusieurs lots sont disponibles dans OKEY
- 2D (second degré) : Chaque établissement dispose de son propre lot de clé matérielle. Il est géré par le chef d'établissement ou toute autre personne ayant une délégation
- 1D (premier degré) : Chaque circonscription dispose d'un lot de clé matérielle. Géré par l'inspection ou les ATICE
- Rectorat : Le Rectorat dispose d'un lot de clé logicielle et matérielle. Géré par le centre support
- Examen : Dans le cadre des jurys d'examen, la DEC dispose également d'un lot qu'ils gèrent en toute autonomie avec OKEY

Révision #5

Créé 14 mai 2025 09:25:25 par Leon Christophe

Mis à jour 15 mai 2025 08:20:15 par Leon Christophe